



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Briller par son audace

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 juin 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-06-158 / RHÉSUS MISE È JOUR DE LOISIR**

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

D'ACHETER les équipements qui seront enlevé par la ville de Victoriaville au pavillon du 43 rue Desjardins Nord pour maintenir le service WIFI au pavillon;

QUE le coût de 1 431.67\$taxes comprise pour l'instalation de la programmation ;

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 3 juin 2025.


Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim